

## CYCLE SPÉCIALISÉ

# Réussir sa mission de recherche de financements

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le CYCLE SPÉCIALISÉ *Réussir sa mission de recherche de financements* conduit les participants à maîtriser toutes les composantes de leur métier et notamment être en mesure de :

- se positionner au sein de leur structure et vis-à-vis des financeurs (partenaires publics, institutions, mécènes et partenaires privés, etc)
- structurer leurs connaissances dans le domaine de la méthodologie de recherche de financements et des techniques de montage de projet
- vérifier la capacité de sa structure à solliciter les différents types de financements en fonction de ses secteurs culturels
- identifier et évaluer les différentes potentialités de cofinancement et les motivations des financeurs (personnes morales et personnes physiques)
- mettre en place des outils d'optimisation de ses recherches de mécénat (reçus de don aux œuvres, création de Fonds de Dotation)
- savoir solliciter les différents types de cofinancement

### PUBLIC

Directeurs, administrateurs et responsables de services de structures associatives ou publiques, en charge du montage de projets culturels et de la recherche de financements, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux, européens, publics ou privés.

### PRÉ-REQUIS

Expérience indispensable en recherche de financements et le montage de projets culturels ou événementiels.

### EFFECTIF, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

L'effectif est limité à **14 personnes** maximum - La durée du cycle est de **10 jours** (soit 70 heures)

Tarif module 3 jours (21 heures) : **990 euros nets de taxe** (2 modules)

Tarif module 4 jours (28 heures) : **1 240 euros nets de taxe** (1 module)

**Tarif préférentiel parcours thématique : 2 700 euros nets de taxe**

*Prise en charge possible par les différents fonds d'assurance formation.*

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques illustrés d'exemples concrets, échanges d'expériences et analyse de cas concrets proposés par le formateur.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de la formation est réalisée auprès des participants à l'issue de la dernière journée. Une seconde évaluation est réalisée auprès du participant, et le cas échéant de son employeur, dans un délai de 3 à 6 mois pour évaluer l'acquisition et le transfert des apprentissages.

## CYCLE SPÉCIALISÉ

# Réussir sa mission de recherche de financements (suite)

### MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation standard équipée.

### ORGANISATION GÉNÉRALE ET COMPOSITION DU CYCLE

Conçu selon une progression pédagogique précise, le cycle est composé de trois modules phares du catalogue de formations d'ARTES. Ces modules constituent chacun un tout cohérent et indépendant des autres modules. Ils peuvent donc être suivis séparément, selon les souhaits et/ou contraintes des participants. Il est toutefois recommandé, pour une meilleure efficacité pédagogique, de suivre l'intégralité du cycle spécialisé (**10 jours, soit 70 heures**).

#### PROGRAMME DU CYCLE

- **Financer son projet culturel** - 4 jours, soit 28 heures
- **Mobiliser le mécénat culturel** - 3 jours, soit 21 heures
- **Monter des projets culturels avec l'Europe** - 3 jours, soit 21 heures

### CONTENU

- **Financer son projet culturel**
  - Savoir structurer ses projets culturels
  - Être capable d'identifier et évaluer les potentialités de cofinancement et les motivations des différents interlocuteurs
  - Savoir solliciter un cofinancement
  - Savoir rédiger un dossier de demande de subvention
- **Mobiliser le mécénat culturel**
  - Structurer ses connaissances dans le domaine du mécénat culturel
  - Vérifier la capacité de sa structure à solliciter du mécénat (art. 200 et 238 Bis du C.G.I.) en fonction de ses secteurs culturels
  - Identifier et évaluer les potentialités de cofinancement et les motivations des mécènes (personnes physiques et personnes morales)
  - Mettre en place des outils d'optimisation de ses recherches de mécénat (reçus de don aux œuvres, création de Fonds de Dotation)
  - Savoir solliciter un cofinancement issu du mécénat
- **Monter des projets culturels avec l'Europe**
  - Structurer ses projets culturels dans une logique européenne
  - Vérifier la faisabilité et déterminer l'éligibilité de ses projets
  - Envisager les financements européens les plus adaptés (fonds ponctuels ou fonds structurels ?)
  - Savoir construire et présenter son dossier de demande de cofinancements aux procédures d'appels à projets de la Commission Européenne (Programme Cadre « Culture »)

## CYCLE SPÉCIALISÉ

# Réussir sa mission de recherche de financements (suite)

### DIRECTION PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANT

La direction pédagogique du CYCLE SPÉCIALISÉ est assurée par **Cyrille Bureau**, directeur d'ARTES. Son animation est assurée par **Philippe Barthélemy**, formateur ARTES depuis 2005.

**Philippe Barthélemy** est maître de conférences associé à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne où il est chargé de l'enseignement des techniques de recherche de financements culturels (nationaux, européens et privés) et de la fiscalité des structures culturelles.

Depuis une vingtaine d'années, il anime des formations à destination des professionnels de la culture à travers toute la France. Concepteur de projets culturels, ses projets ont été plusieurs fois sélectionnés et soutenus par l'Union Européenne dans le cadre de Programme CULTURE. Ancien directeur de services culturels de collectivités locales, il a été aussi directeur de plusieurs associations gestionnaires d'équipements culturels. Il est notamment l'auteur de nombreux ouvrages et articles méthodologiques consacrés aux financements culturels.

Ses dernières publications :

- **FINANCER SON PROJET CULTUREL** (3<sup>e</sup> édition – 2015)  
Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-0984-2
- **MOBILISER LE MECENAT CULTUREL** (2011)  
Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-0186-0
- **MÉCÉNAT CULTUREL, PARRAINAGE ET CROWDFUNDING** (2016)  
Collection Dossier d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-1038-1
- **LE PROGRAMME CADRE « CULTURE 2007-2013 »**.  
Contribution à DIRIGER UN SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES  
Collection Les Classeurs de la Lettre du Cadre Territorial, Territorial Éditions - ISBN : 978-2-35295-010-3

### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**En parallèle :**

Comprendre les enjeux de l'action et de la diffusion culturelle pour mieux agir sur son territoire

Construire un projet culturel sur son territoire

L'évaluation des projets culturels

Cycle spécialisé : réussir sa mission de coordination de projet culturel

Pour toute information complémentaire : 02 40 20 35 35 ou [www.artes-formations.fr](http://www.artes-formations.fr)